



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 1 juin 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-06-134 / OFFRE DE PARTENARIAT PLACE AUX JEUNES ARTHABASKA**

CONSIDÉRANT QUE Place aux jeunes Arthabaska vise à favoriser l'attraction, l'intégration et l'enracinement des 18-35 ans sur le territoire régional;

CONSIDÉRANT QUE Place aux jeunes désire établir des liens de partenariat avec les représentants du milieu;

En conséquence, il est résolu:

QUE la Municipalité de Saint-Valère participe financièrement au mandat de Place aux jeunes Arthabaska pour la somme de 250\$ en retour nous allons avoir une visibilité appropriée sur leurs outils de communication.

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **2 juin 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière